

# **BILAN 2023-2024 SUR LA MISE EN ŒUVRE PARTIE VII DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES**

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, 2023.

N° de catalogue AC2-13F-PDF. ISSN 2817-3287



**Atlantic Canada  
Opportunities  
Agency**

**Agence de  
promotion économique  
du Canada atlantique**

**Canada** 

## Renseignements de base

**Préparé par :**

Nafissa Dramé Dia

**Nom de l'institution :**

Agence de promotion économique du Canada atlantique

**Code de l'institution :**

ACO

**Ministre responsable :**

L'honorable Gudie Hutchings

**Administrateur général :**

Daryell Nowlan, président par intérim

**Personne responsable des langues officielles (parties IV, V et VI de la Loi sur les langues officielles (LLO)) :**

Rachel Haché, Gestionnaire Ressources humaines

Ginette LeBlanc, Conseillère principale en ressources humaines

**Coordonnateur national ou personne-ressource responsable de la mise en œuvre de l'article 41 (partie VII) de la LLO :**

Kristen Olson, Gestionnaire, Collectivités et croissance inclusive

Nafissa Dramé Dia, Agente de programme, Collectivités et croissance inclusive

**Personne(s)-ressource(s) en région pour l'article 41 de la LLO (le cas échéant) :**

Darren MacAleer, Agent de développement économique – Prince Edward Island

Hirvelt Pierre-LOUIS, Agent de développement économique – New Brunswick

Lisa Richard, Gestionnaire, Développement économique – Nova Scotia

Susan Evans, Agente de développement économique – Newfoundland and Labrador

## **Partie VII de la LLO**

### **Progression vers l'égalité de statut et d'utilisation du français et de l'anglais**

- 1. L'institution a veillé à ce que des mesures positives soient prises en faveur de la progression vers l'égalité de statut et d'utilisation du français et de l'anglais.**  
**TOUJOURS (DANS 100% DES CAS)**

**Cochez toutes les cases qui s'appliquent et donnez des précisions concernant chacune d'entre elles :**

- 2. Promouvoir et appuyer l'apprentissage des deux langues officielles**

**OUI**

Les employés de l'APECA sont déterminés à favoriser la pleine reconnaissance et l'utilisation du français et de l'anglais. La formation interne de l'APECA et les cours de l'École de la fonction publique du Canada (EFPC) sont offerts dans les deux langues officielles.

Les employés tirent aussi parti des autres occasions de formation linguistique en français qui s'offrent à eux, ce qui améliore la capacité de l'APECA à servir les clients et le public dans les deux langues officielles.

Le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse a appuyé une initiative de base dirigée par deux employés dont l'objectif était d'organiser une pause-café mensuelle sur place pour les personnes qui veulent s'exercer à parler français et surmonter leur insécurité linguistique. Au cours de la Semaine des langues officielles de la région de l'Atlantique, le Conseil fédéral de l'Atlantique (CFA) a souligné le leadership de ces deux employés qui ont organisé ces séances et fait la promotion des langues officielles à l'interne.

Le sous-comité sur les langues officielles du CFA, en collaboration avec le Conseil fédéral du Québec, a lancé le programme pilote de maintien des compétences linguistiques pour cadres par l'intermédiaire de la communauté de pratique de l'accès à la formation linguistique. Le programme pilote a reçu plus de 102 demandes. En novembre 2023, une première cohorte de 40 gestionnaires a été jumelée afin de se rencontrer hebdomadairement pour tenir des conversations en vue de perfectionner leur seconde langue officielle.

Dans le cadre de cette initiative de jumelage, le 13 mai 2024, lors de l'évènement de lancement de la Semaine des langues officielles, le CFA pour les langues officielles a remis au Comité sur la diversité du bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick un prix des langues officielles dans la catégorie des services internes en reconnaissance de son dévouement à la promotion des langues officielles.

- 3. Favoriser l'acceptation et l'appréciation du français et de l'anglais**

**OUI**

Afin de favoriser la mobilisation, l'APECA encourage l'utilisation des deux langues officielles tant à l'interne qu'à l'externe.

Les coordonnateurs des bureaux régionaux de l'APECA appuient leurs collègues durant l'élaboration et la surveillance de projets en ciblant des mesures en matière de langues officielles dans les accords de contribution et en assurant un suivi.

En 2023-2024, le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse a offert aux employés trois séances d'information sur la Loi sur les langues officielles modernisée, particulièrement la Partie V – Langue de travail et la Partie VII – Progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais.

Environ 120 employés des quatre provinces ont participé à deux événements virtuels clés organisés par le sous-comité sur les langues officielles du CFA pour souligner la 9e édition de la Semaine des langues officielles du 19 au 23 juin 2023. Sous le thème de « Semaine des langues officielles de la région de l'Atlantique : valeurs, identité, inclusion » ont eu lieu les événements clés suivants :

- une discussion en groupe sur la résilience et la fierté linguistique;
- une présentation de l'histoire acadienne donnée par Philippe Basque, historien du Village historique acadien de Caraquet, au Nouveau-Brunswick.

Les employés de l'APECA ont aussi assisté à des présentations de Patrimoine canadien, du Commissariat aux langues officielles et du Secrétariat du Conseil du Trésor sur des mises à jour importantes apportées à la Loi sur les langues officielles modernisée. Les présentations ont été données au sous-comité sur les langues officielles en octobre 2023, aux réseaux en décembre 2023 et au CFA en février 2024.

#### **4. Promouvoir le caractère bilingue du Canada au pays et à l'étranger**

**OUI**

L'Agence a appuyé des activités de commercialisation nationales et internationales en investissant dans le Congrès mondial acadien 2024.

En 2023-2024, l'APECA a approuvé une aide financière de 225 000 \$ afin de permettre à la Société nationale de l'Acadie de lancer la Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale pour les années 2024-2025. Cette stratégie vise à soutenir la promotion des talents artistiques francophones du Canada atlantique à l'échelle mondiale. Parmi les méthodes choisies pour atteindre cet objectif, les missions et foires commerciales ont été privilégiées en raison de leur efficacité en ce qui concerne la promotion des artistes locaux à l'échelle internationale.

#### **5. Appuyer la création et la diffusion d'information en français qui contribuent à l'avancement des savoirs scientifiques (Si OUI, précisez le domaine scientifique dans les précisions obligatoires).**

**NON**

**Appuyer des secteurs essentiels à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (cochez toutes les cases qui s'appliquent et donnez des précisions concernant chacune d'entre elles) :**

#### **6. Culture**

**OUI**

Le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse a fait les investissements suivants :

- 160 000 \$ dans un projet de culture acadienne afin de mobiliser une expertise en vue de remanier l'Excursion interprétative des Côtes acadiennes qui traverse les communautés acadiennes du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. Parmi les activités du projet, on compte

la conception, la fabrication et l'installation de 40 panneaux interprétatifs, la scénarisation et la production de vignettes, la conception de sites Web adaptés aux téléphones portables et des activités de commercialisation;

- 150 000 \$ dans un projet visant à faire la promotion de la culture acadienne de Chéticamp par l'intermédiaire de divers événements et festivals. Les touristes pourront assister à des événements dans la collectivité, et un centre communautaire historique offrira des visites guidées afin de préserver et de promouvoir la culture acadienne ainsi que les langues officielles.

## **7. Éducation (depuis la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires)**

**OUI**

Le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a approuvé un financement de 120 000 \$ au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin d'appuyer la mise sur pied d'un centre d'excellence (CE) pour la fabrication et les métiers spécialisés.

Le but du projet est de concevoir des ressources et des outils de soutien afin d'aider les jeunes du Nouveau-Brunswick dans les districts scolaires anglophones et francophones. Il appuie le développement des talents à long terme en présentant à des jeunes du secondaire des perspectives de carrière dans les secteurs de la fabrication et des métiers spécialisés. En collaboration avec des employeurs et des intervenants, le CE informera les jeunes à propos de la vaste gamme d'options d'emploi dans ces secteurs et à propos des cheminements de carrière postsecondaire possibles. Grâce à un mélange d'ateliers, d'interactions avec des employeurs, de microstages et d'emplois formateurs, le CE peut aider les jeunes à déterminer leurs intérêts professionnels et leurs forces tout en renforçant leur préparation au milieu de travail. Ces efforts appuieront la santé du futur écosystème du Nouveau-Brunswick.

## **8. Santé**

**NON**

## **9. Justice**

**NON**

## **10. Emploi**

**OUI**

Le bureau de l'APECA à l'Île-du-Prince-Édouard a approuvé une somme de 111 989,31 \$ pour le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) de l'Î.-P.-É. dans le cadre d'une entente de financement pluriannuel afin d'appuyer et de mettre en œuvre son programme d'emploi d'été « PERCÉ » (Programme d'entrepreneurship régional, communautaire et économique). Le programme offrait à des étudiants et à de nouveaux diplômés qui vivaient à l'Île-du-Prince-Édouard ou qui en étaient originaires des occasions d'emploi de douze semaines dans leurs domaines d'études respectifs. Le programme offrait aussi des mesures incitatives aux employeurs pour qu'ils embauchent des candidats francophones et bilingues de qualité.

Le programme PERCÉ a pour but d'embaucher des étudiants âgés de moins de 30 ans qui veulent acquérir une expérience de travail de qualité dans leur domaine d'études; qui cherchent activement un emploi; qui veulent retourner à l'Île-du-Prince-Édouard pour y travailler; qui ont des compétences en français; qui ont terminé ou sont sur le point de terminer leurs études.

## 11. Immigration

### OUI

Au Nouveau-Brunswick :

- Opportunités Nouveau-Brunswick a reçu un financement de 498 400 \$ afin d'améliorer l'accès aux travailleurs qualifiés dans la province en retenant les diplômés étrangers.

Grâce à ce projet, l'APECA et le ministère provincial de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail financent conjointement une initiative de trois ans nommée « Étudier et réussir au Nouveau-Brunswick ». Ce projet aide les étudiants étrangers des établissements postsecondaires néo-brunswickois à demeurer dans la province après l'obtention de leur grade. Avantage Nouveau-Brunswick offre aux étudiants étrangers un accès à des ressources en matière d'emploi essentielles ainsi qu'à de la formation, du mentorat et du réseautage qui les aideront à se préparer à des perspectives de carrière au Nouveau-Brunswick.

Ce projet offre l'occasion de travailler avec des étudiants étrangers qui en sont à différentes étapes de leurs études postsecondaires et de les aider dans leur recherche de possibilités de carrière à temps plein au Nouveau-Brunswick. Il offre une gamme d'outils d'apprentissage, de réseautage et d'emploi afin d'aider les étudiants étrangers à faire la transition entre les études à temps plein dans un établissement postsecondaire provincial et l'emploi à temps plein dans la province. Le contenu détaillé du programme est présenté au moyen d'une formation offerte en français et en anglais à des cohortes ainsi que d'une gamme de ressources disponibles dans les deux langues officielles. Les interventions sont conçues afin d'aider les personnes immigrantes à surmonter les obstacles à l'emploi en les aidant à augmenter leur préparation au milieu de travail et en soutenant leurs efforts de recherche de possibilités d'emploi et de cheminements de carrière.

- Le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick (CMNB) a reçu un financement de 498 400 \$ afin d'améliorer l'état de préparation des personnes immigrantes à participer à la population active néo-brunswickoise.

L'objectif du projet est de favoriser la rétention de personnes immigrantes au Nouveau-Brunswick et de satisfaire aux demandes de main-d'œuvre en soutenant l'intégration des nouveaux arrivants qui se sont heurtés à des obstacles lorsqu'ils ont tenté d'intégrer la population active locale. Le CMNB gère un projet provincial visant à appuyer les personnes immigrantes dans leur recherche d'emploi. Le projet transmet des connaissances de base du milieu de travail et aide les personnes immigrantes à préparer leur curriculum vitæ, à faire du réseautage, à apprendre comment mener une recherche d'emploi au Nouveau-Brunswick et à se préparer pour une entrevue d'emploi.

Le projet vise à combler les écarts en matière d'emploi pour les nouveaux arrivants et leur offre des possibilités d'établir des liens afin qu'ils puissent améliorer leurs compétences dans les langues officielles et connaître du succès dans le marché du travail du Nouveau-Brunswick. Les personnes immigrantes qui ont connu des obstacles importants à l'emploi peuvent participer à des séances offertes à des cohortes dans le cadre d'un programme d'apprentissage officiel. Le CMNB offre du matériel d'apprentissage dans les deux langues officielles et a formé ses cohortes francophones

en personne à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, tout en offrant une option virtuelle aux participants francophones de toute la province.

Un représentant de la direction du bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse assiste aux réunions du groupe de travail sur l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse et rend des comptes à cet égard à la haute direction.

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a fourni du soutien à la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. (Collège de l'île) dans le cadre d'une entente de financement pluriannuel (139 970 \$) pour qu'elle entreprenne un projet visant à améliorer les services aux étudiants étrangers pour appuyer la communauté francophone. Le projet a financé un système de gestion des relations avec la clientèle (GRC) entre le Collège et les étudiants étrangers.

Dans le cadre du projet, le Collège tentait de maximiser le recrutement et la rétention de nouveaux étudiants francophones à l'aide d'une base de données de GRC lui permettant de gérer efficacement les profils des étudiants et les communications avec eux. La base de données a permis au Collège et aux étudiants de mieux s'orienter dans le processus d'inscription. Le projet a permis au Collège de maximiser ses efforts de rétention des étudiants étrangers, et ainsi permettre à la communauté francophone et acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard de croître. À long terme, le projet augmentera la disponibilité de ressources humaines bilingues ainsi que le taux d'immigration francophone à l'Île-du-Prince-Édouard.

## **12. Protéger et promouvoir la présence d'institutions fortes qui desservent les communautés de langue officielle en situation minoritaire**

### **OUI**

Le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a approuvé un financement de 464 380 \$ afin d'appuyer Capacité Nouveau-Brunswick dans sa conception et sa mise à l'essai d'un service provincial d'évaluation de l'accessibilité soutenant des milieux de travail inclusifs.

Capacité NB est un organisme à but Non lucratif provincial qui sert des clients dans toutes les collectivités du Nouveau-Brunswick. Le projet soutient la pleine inclusion des personnes ayant des troubles de mobilité dans la population active du Nouveau-Brunswick et dans l'économie des collectivités. Capacité NB est à mi-chemin d'un projet de trois ans visant à améliorer l'inclusion sociale et économique des personnes ayant une incapacité liée aux habiletés motrices. Grâce à un financement conjoint de l'APECA et du gouvernement du Nouveau-Brunswick, l'organisme a conçu un processus d'examen de l'accessibilité physique qui peut évaluer l'état de préparation d'une organisation à répondre aux besoins de clients ou d'employés ayant des incapacités physiques. Les employés de Capacité NB ont reçu une formation à un niveau d'attestation reconnu et peuvent maintenant faire une évaluation complète de l'espace physique d'une organisation afin de recommander des modifications qui pourraient en améliorer l'accessibilité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Des évaluateurs bilingues chevronnés sont disponibles afin de travailler avec des entreprises et des organismes de toutes les régions et toutes les collectivités du Nouveau-Brunswick dans la langue officielle de leur choix. L'objectif est d'améliorer la sensibilisation à l'accessibilité dans les organisations et d'accroître l'inclusion des Néo-Brunswickois ayant des incapacités motrices et physiques.

- Le bureau de l’APECA au Nouveau-Brunswick a approuvé une somme de 199 746 \$ pour aider le Groupe Ekko Acadie Inc. (projet de l’Initiative de développement économique) à appuyer les activités de l’accélérateur Ekko Acadie.

Le projet appuie le fonds de fonctionnement du Groupe Ekko Acadie Inc. pour une période de trois ans, lui permettant de consolider sa récente création en 2021 et de soutenir sa croissance à moyen terme. Ekko Acadie est une entreprise sociale qui vise à favoriser le développement d’entrepreneurs par des entrepreneurs. Les valeurs et les principes de l’organisme sont fondés sur la communauté, la collaboration, la culture, la cohérence et la complémentarité. La mission de l’organisme est de créer un avenir résilient et prospère pour les régions rurales de l’Acadie en mettant à profit les entrepreneurs, leurs ressources et leurs connaissances pour veiller au développement durable de nos collectivités.

Le projet permettra à Ekko Acadie de soutenir le développement des entrepreneurs par des entrepreneurs et d’investir dans l’appui des personnes qui veulent créer cette richesse entrepreneuriale; de créer un avenir résilient et prospère pour les régions rurales de l’Acadie en mettant à profit les entrepreneurs, leurs ressources et leurs connaissances afin de veiller au développement durable des collectivités; de favoriser l’augmentation de la productivité des entreprises; de promouvoir des projets collaboratifs entrepreneuriaux et communautaires; de promouvoir une culture entrepreneuriale collaborative et innovatrice par le leadership dans la région du Nord-Est. Les résultats attendus comprennent la création d’un minimum de trois cohortes d’accélérateurs collaboratives dans la région du Nord-Est du Nouveau-Brunswick qui comprennent 22 entreprises participantes au cours des trois prochaines années.

Les employés du bureau de l’APECA en Nouvelle-Écosse ont collaboré de façon régulière avec des intervenants clés des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Deux employés du bureau de l’APECA en Nouvelle-Écosse occupent des locaux à l’Université Sainte-Anne (USA) et au Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ). Ce jumelage permet la consultation quotidienne de ces établissements clés, la communication quotidienne avec ceux-ci et la formulation de conseils à la haute direction sur les occasions de les soutenir.

- L’Agence a investi 390 000 \$ dans le CDÉNÉ en 2023-2024 et collabore avec l’USA à la conception d’un projet pour investir dans l’infrastructure d’innovation progressive.
- Le vice-président du bureau de l’APECA en Nouvelle-Écosse rencontre régulièrement des représentants de la Société nationale de l’Acadie, de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, du CDÉNÉ et de l’USA afin de garantir une harmonisation et discuter des priorités.
- Le 28 novembre 2023, les gestionnaires du bureau de l’APECA en Nouvelle-Écosse ont rencontré les gestionnaires du Canada atlantique du RDÉE afin d’en savoir plus sur leurs besoins, leurs initiatives et leurs pratiques exemplaires.

- Le 8 février 2024, un représentant de la haute direction a rencontré le directeur général du CDÉNE afin de discuter des priorités de l’APECA et des possibilités d’harmonisation avec les services du CDÉNE.
- Le 13 mars 2024, un représentant de la direction de l’APECA a rencontré des intervenants des CLOSM de la région lors d’une réunion en personne à Halifax. Ces consultations ont permis de déterminer qu’une communication efficace avec les responsables gouvernementaux et une simplification du processus de demande étaient des priorités.

### **13. Autre (Tourisme et croissance propre)**

#### **OUI**

Le bureau de l’APECA au Nouveau-Brunswick a approuvé une somme de 375 000 \$ pour aider la Commission de services régionaux Restigouche à mettre en place une alliance de l’énergie dans le Nord du N.-B. afin de soutenir l’économie verte. Le projet consiste à retenir les services d’experts-conseils chargés d’élaborer un plan d’établissement d’une structure organisationnelle à but lucratif qui est en mesure d’investir dans les projets de production d’énergie renouvelable, défend les intérêts collectifs des collectivités du Nord-Est ainsi que des Premières Nations de Pabineau Falls et d’Eel River Bar, organisera un forum sur l’énergie éolienne au cours de l’hiver 2024 pour les élus des collectivités et mettra sur pied un organisme prêt à répondre aux futurs appels de proposition d’Énergie NB en collaboration avec des partenaires du secteur privé.

Compte tenu de la priorité du gouvernement fédéral visant à décarboner la société et à accélérer la transition vers une économie verte, en plus de la récente décision stratégique de l’Administration portuaire de Belledune d’établir un carrefour d’énergie verte, la Commission de services régionaux Restigouche cherche à effectuer un examen approfondi de la possibilité pour les municipalités du Nord du Nouveau-Brunswick d’établir une structure similaire à celle de l’Alliance de l’Énergie de l’Est Inc. au Québec.

En 2023-2024, le bureau de l’APECA à Terre-Neuve-et-Labrador a fourni à Horizon économique de Terre-Neuve-et-Labrador Inc. (HORIZON TNL) un financement de 93 176 \$ afin de lui permettre de réviser et de publier la nouvelle édition du Guide touristique en français 2024 pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador, avec un tirage de 15 000 exemplaires ainsi qu’une version disponible en ligne à l’adresse [www.exploretnl.ca](http://www.exploretnl.ca). Cette initiative améliorera les ressources offertes aux visiteurs et aux résidents en plus d’offrir au secteur du tourisme des occasions d’affaires connexes pour accéder à de nouveaux marchés. HORIZON TNL est actuellement le seul organisme à Terre-Neuve-et-Labrador qui publie un guide touristique complet en français.

### **14. Lors de la négociation d’accords (de financement ou autres) avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans des domaines d’activités qui peuvent contribuer à l’épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, à la pleine reconnaissance et à l’utilisation du français et de l’anglais dans la société canadienne, à la protection et à la promotion du français ou encore à l’apprentissage dans la langue de la minorité, l’institution fédérale s’est assurée d’avoir un mécanisme en place pour favoriser l’inclusion de dispositions en matière de langues officielles dans ces accords.**

### **TOUJOURS (DANS 100% DES CAS)**

On a évalué des demandes de financement afin de déterminer si des activités de projet amélioreraient la vitalité des CLOSM et feraient progresser l'égalité de statut et d'utilisation des deux langues officielles. L'évaluation est un processus officiel par lequel on pose une série de questions et on en discute avec le destinataire afin de déterminer si des clauses spéciales liées aux langues officielles devraient faire partie de l'entente de contribution. On discute de ces exigences avec le destinataire puis les projets font l'objet d'une surveillance afin d'en garantir le respect. Étant donné que les destinataires sont encouragés à prendre des mesures positives pour améliorer la vitalité des CLOSM, des ressources sont fournies afin de leur permettre de le faire sans qu'il y ait d'incidences négatives sur leur budget et leurs autres produits livrables.

#### **15. L'institution a identifié les intervenants issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire qui sont d'intérêt dans le cadre de son mandat ou de la mise en œuvre de ses programmes.**

##### **OUI**

Des employés de l'APECA ont consulté des intervenants des CLOSM afin de les rassurer de l'engagement de l'Agence à investir dans leurs communautés.

Les groupes d'intervenants comprennent :

- Nouveau-Brunswick : Centre de formation en robotique et intelligence artificielle de l'Université de Moncton (Campus de Shippagan), Bureau de recherche INNOV du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Corporation au bénéfice du développement communautaire (CBDC) Chaleur, CBDC Péninsule, CBDC Restigouche, Commission de services régionaux (CSR) Péninsule acadienne, CSR Chaleur, CSR Restigouche, municipalités de Campbellton, Neguac et Rivière-du-Nord, Groupe Ekko Acadie Inc., Festival Western de Saint-Quentin Inc., Vélo Restigouche Cycling Inc., Véloroute de la Péninsule acadienne, Institut de recherche des zones côtières Valorès et Institut de recherche des feuillus nordiques.
- Terre-Neuve-et-Labrador : HORIZON TNL.
- Nouvelle-Écosse : Université Sainte-Anne, CDÉNE, Congrès mondial acadien 2024, municipalité du district de Clare, municipalité du district d'Argyle et Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse.
- Île-du-Prince-Édouard : RDÉE de l'Î.-P.-É. et La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. (Collège de l'île).

**Les programmes et les services de l'institution lui ont permis (cochez toutes les cases qui s'appliquent et donnez des précisions concernant chacune d'entre elles) :**

#### **16. d'appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire**

##### **OUI**

Le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a versé une somme de 31 473 \$ à la Communauté régionale de Campbellton pour soutenir un projet d'élaboration d'un plan de revitalisation du centre-ville de Campbellton en vue d'appuyer le tourisme.

Ce projet permettra d'améliorer l'expérience touristique, de veiller à une meilleure coordination des activités et des travaux au centre-ville ainsi que de rendre un point central et touristique de la municipalité plus attrayant. Il s'agit également d'un atout pour les provinces de l'Atlantique puisque Campbellton, en tant que CLOSM, est l'un des accès terrestres aux provinces de

l'Atlantique. Cette région accueille également un grand nombre de communautés d'intérêts, telles que les amateurs de vélo de montagne, de randonnées, de pêche, de ski, de motoneige et de la nature. Les membres de ces communautés d'intérêts pourront profiter d'une offre plus diversifiée tout au long de l'année et seront portés à prolonger leur séjour dans la région.

Les résultats attendus sont une nouvelle image de marque, une stratégie de signalisation touristique et directionnelle, y compris un plan de mise en œuvre, un guide pour le développement et la promotion du centre-ville ainsi qu'un plan de mise en œuvre, un programme de rénovation des façades et un plan de communication et de promotion.

La CSR Chaleur a également reçu une somme de 25 850 \$ pour son projet d'évaluation de la faisabilité du lancement d'une entreprise pour les métiers d'artisan au centre-ville de Bathurst. Le but de ce concept innovateur est d'appuyer le démarrage de nouvelles entreprises dans un espace commercial nommé « Quartier des artisans » et d'aider les nouveaux entrepreneurs artisans en les jumelant avec des maîtres artisans qui sont disposés à transmettre leurs connaissances.

Le projet vise aussi la relance et la rétention, et l'amélioration de la qualité de vie constituerait une retombée. Le centre-ville devrait bénéficier d'une revitalisation puisque, autrefois, les métiers d'artisan attiraient un grand nombre de personnes au cœur des centres-villes. Certains aspects du projet contribueront à garder les jeunes, les habitants, les nouveaux arrivants et les visiteurs dans la région en leur offrant des occasions. Le projet est mis en œuvre dans une CLOSM et aidera cette collectivité à diversifier son économie, à accroître le nombre de petites et moyennes entreprises et ainsi, à freiner l'exode des jeunes.

En Nouvelle-Écosse, au moyen de l'offre active de service dans la langue officielle choisie, l'APECA a fourni des services en français dans des collectivités qui recevaient traditionnellement des services uniquement en anglais : Chezzetcook, Tor Bay et Greenwood. Un projet est issu de l'enquête de Greenwood.

Le personnel local du RDÉE en Nouvelle-Écosse et celui de la municipalité d'Argyle ont aussi assisté à des présentations, ce qui réaffirme l'engagement du bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse à faire des investissements dans les CLOSM. On a transmis aux intervenants la ligne directrice de l'initiative de développement économique afin de les encourager à présenter une demande.

## **17. de promouvoir la pleine reconnaissance et l'utilisation du français et de l'anglais dans la société canadienne**

### **OUI**

Le siège social et les bureaux régionaux de l'APECA suivent un processus sur les langues officielles qui leur permet :

- d'examiner les nouvelles initiatives sous l'angle des langues officielles;
- de prendre en compte les CLOSM dans l'élaboration et l'exécution de projets;
- d'inclure des clauses portant spécifiquement sur les langues officielles dans les ententes de contribution et, au besoin, de fournir des ressources financières afin que les renseignements destinés au public soient publiés dans les deux langues officielles.

## **18. de protéger et de promouvoir le français**

**OUI**

La formation interne de l'APECA et les cours de l'EFPC sont offerts dans les deux langues officielles.

Les employés tirent aussi parti des autres occasions de formation linguistique en français qui s'offrent à eux, ce qui améliore la capacité de l'APECA à servir les clients et le public dans les deux langues officielles.

Le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a versé une somme de 20 000 \$ à la Coopérative de théâtre l'Escaouette pour la réalisation d'une étude de faisabilité en ce qui concerne la modernisation des infrastructures pour soutenir le tourisme et l'écologisation.

La Coopérative de théâtre l'Escaouette est une compagnie théâtrale acadienne professionnelle qui a été fondée en 1978. Elle existe donc depuis 45 ans. Le mandat du théâtre est de promouvoir et de mettre en valeur l'art théâtral acadien au moyen de représentations théâtrales, de tournées, d'ateliers et de toute autre activité pertinente. Son travail a été présenté sur des scènes partout au pays, et l'installation accueille des spectacles présentés par d'autres compagnies qui font des tournées régionales et nationales.

Une évaluation de l'état de l'immeuble, des études de conception, des études acoustiques et un audit énergétique seront effectués par une société de conseil afin de déterminer la faisabilité de la modernisation du théâtre. Ces activités aideront le promoteur à prendre des décisions responsables sur le plan financier en ce qui concerne l'avenir du théâtre. Les améliorations futures du théâtre favoriseront un environnement propice à l'innovation, à la croissance et à la compétitivité en permettant d'offrir aux résidents et aux visiteurs de la région de Moncton une variété d'expériences théâtrales de haute qualité, inclusives et accessibles.

## **19. de renforcer les possibilités pour les minorités francophones et anglophones de faire des apprentissages de qualité dans leur propre langue**

**OUI**

Le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a approuvé ce qui suit :

- Un financement totalisant 684 961 \$ pour SavoirSphère Canada destiné à deux projets : une formation en affaires pour les petites et moyennes entreprises (ProfitHabilité) et une formation en affaires pour les organismes à but Non lucratif.

Par l'intermédiaire de ces projets, SavoirSphère offre des ateliers de formation, des trousseaux de formation personnalisés et des services de conseils individuels qui répondent aux besoins actuels et émergents en compétences des petites et moyennes entreprises et des organismes néo-brunswickois afin qu'ils puissent résister aux pressions économiques et qu'ils soient dotés de connaissances et d'outils nécessaires pour augmenter leur productivité et leur croissance. Ces projets, financés conjointement par l'APECA et la Province du Nouveau-Brunswick, veillent à ce que les petites entreprises et les organismes à but Non lucratif aient accès à des ressources de formation abordables pour les compétences en affaires traditionnelles et émergentes.

Des cours et une aide à la formation personnalisée sont offerts dans toute la province dans les deux langues officielles. En 2023-2024, plus de 35 % des ateliers de formation destinés aux organismes à but Non lucratif ont été animés en français, et 5 clients sur 11 qui ont reçu de l'aide à la formation personnalisée étaient des organismes francophones.

- Une contribution de 999 760 \$ a été versée au CMNB pour le projet pilote visant à améliorer la préparation des personnes immigrantes à participer à la population active néo-brunswickoise.

À la fin de 2020, le CMNB a lancé un projet pilote visant à aider les personnes immigrantes de la province à trouver un emploi local. L'organisme a déterminé que les personnes nouvellement arrivées se heurtent à d'importants obstacles en ce qui concerne leur installation au Nouveau-Brunswick, comme le manque d'expérience de travail au Canada ou de références professionnelles locales, une maîtrise insuffisante de la langue de travail et une méconnaissance de la culture et des pratiques d'affaires locales en ce qui concerne l'emploi. Dans le cadre du projet pilote, le client a accueilli 140 personnes immigrantes (111 femmes et 29 hommes) dans un programme nommé Lancement des compétences. Ce programme offre une formation intensive afin d'aider les nouveaux arrivants qui se heurtent à des obstacles importants liés à leur intégration dans la population active locale. Le programme adoptait une structure de cohorte afin de laisser du temps pour des activités d'apprentissage individuelles. Au milieu de l'été 2022, 84 des participants au programme avaient déjà trouvé un emploi à temps plein dans la province et trois autres participants avaient décidé de suivre un enseignement postsecondaire dans le domaine des technologies de l'information.

Le projet pilote comprenait un autre programme nommé « Bon départ à l'emploi ». Ce second programme offrait des interventions individuelles afin d'orienter ou d'aider les nouveaux arrivants qui ont besoin d'un peu de soutien afin de commencer leur recherche d'emploi dans la culture d'affaires canadienne. La formation comprenait des conseils sur la préparation de curriculum vitae et de lettres de présentation, une participation à des entrevues d'emploi simulées ainsi que de l'encadrement professionnel et de l'accès à des salons de l'emploi. Plus de 700 nouveaux arrivants ont bénéficié de ce programme, dont 232 étudiants étrangers. Le projet proposé s'appuiera sur les importants résultats du projet pilote pour augmenter la disponibilité des services et pour présenter de nouveaux volets de programme visant à soutenir les besoins uniques des nouveaux arrivants francophones.

Ce programme offrira une formation sur la préparation à l'emploi aux nouveaux arrivants francophones des collectivités urbaines et rurales de la province. Les participants auront un accès continu à de l'aide en littératie numérique afin de faciliter leur participation. Les nouveaux arrivants bénéficieront d'apprentissage par l'expérience et de possibilités de réseautage, ce qui les aidera à s'installer et à augmenter leurs perspectives d'emploi au Nouveau-Brunswick. Des occasions de formation en compétence culturelle seront aussi offertes aux entreprises disposées à embaucher les participants.

**20. Autre**

**NON**

- 21. Lors de l'élaboration d'une stratégie d'aliénation d'un immeuble fédéral ou d'un bien réel fédéral excédentaire, l'institution a consulté les communautés de langue officielle en milieu minoritaire et autres intervenants afin de tenir compte des besoins et des priorités des minorités francophones ou anglophones de la province ou du territoire où se situait l'immeuble fédéral ou le bien réel fédéral visé.**

**NS/O (NE S'APPLIQUE PAS DANS LE CONTEXTE DE VOTRE INSTITUTION)**

- 22. Veuillez nous donner un ou deux exemples de bonnes pratiques que votre institution a mis en place dans le cadre de son engagement concernant la partie VII de la LLO.**

L'APECA collabore activement avec des organismes francophones.

Des réunions auxquelles participent les quatre RDÉE, les coordonnateurs régionaux des langues officielles de l'APECA et le siège social de l'APECA sont organisées deux fois par année afin d'augmenter la collaboration entre l'APECA et les collectivités en matière de développement économique dans la région de l'Atlantique.

Au cours de l'année, les bureaux régionaux collaborent avec des organismes régionaux et les consultent régulièrement en ce qui concerne le développement économique, en plus de les aider dans leurs projets visant à faire avancer la langue française.

Par exemple, le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse a créé un groupe de travail composé de représentants du ministère du Patrimoine canadien, de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et de l'APECA. Les membres du groupe de travail se rencontrent au besoin afin de discuter de propositions de projet des organismes communautaires des CLOSM. Ils échangent aussi des pratiques exemplaires.